

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate****INNERGEX ANNONCE LA MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE  
HYDROÉLECTRIQUE UPPER LILLOOET RIVER DE 81,4 MW**

- La plus grande centrale hydroélectrique jamais construite par Innergex
- Contribution d'environ 33,0 M\$ aux produits annuels de la Société
- Production d'électricité pouvant alimenter environ 31 850 foyers de la Colombie-Britannique chaque année

---

**LONGUEUIL, Québec, 6 avril 2017** – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) ("Innergex ou la Société") a procédé à la mise en service commerciale de la centrale hydroélectrique au fil de l'eau Upper Lillooet River de 81,4 MW en Colombie-Britannique. Innergex possède des intérêts de 66,7 % dans la centrale hydroélectrique et Ledcor Power Group Ltd. possède les 33,3 % restants.

« Innergex est fière d'annoncer la mise en service de sa 48e centrale, celle d'Upper Lillooet River. Il s'agit de notre plus grande centrale hydroélectrique à ce jour et nous sommes enchantés de voir nos nombreuses années de travail acharné se concrétiser, » a mentionné Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société.

L'installation est située sur les terres de la Couronne, à environ 40 km au nord du village de Pemberton, dans le district *Sea-to-Sky* de la Colombie-Britannique. La construction a débuté en octobre 2013 et s'est terminée en mars 2017. Le certificat d'exploitation commerciale délivré à BC Hydro indique une date de mise en service du 30 mars 2017.

L'installation fait partie du projet hydroélectrique de la rivière Upper Lillooet, qui comprend deux installations au fil de l'eau de production d'énergie propre situées dans la vallée de Pemberton : Upper Lillooet River (81,4 MW) et Boulder Creek (25,3 MW). Le 17 mars 2015, la Société a annoncé la clôture d'un financement sans recours de 491,6 M\$ en prêts à la construction et à terme pour les deux projets, qui ont reçu le prix du financement 2015 de *Clean Energy BC* et le prix de financement de projets hydroélectriques 2016 du magazine *World Finance*. La mise en service de la centrale hydroélectrique Boulder Creek est prévue au second trimestre de l'exercice 2017.

« Nous pouvons être extrêmement fiers de l'impact économique que nos projets ont eu sur la région, grâce aux précieuses occasions d'emploi offertes aux collectivités rurales et aux Premières nations de même qu'aux investissements réalisés dans les projets d'infrastructure et l'économie locale, » a ajouté M. Letellier.

La production annuelle moyenne de la centrale Upper Lillooet River est estimée à 334 000 MWh, soit suffisamment pour alimenter environ 31 850 foyers en Colombie-Britannique. À sa première année complète d'exploitation, cette centrale devrait générer des produits et un BAIIA ajusté d'environ 33,0 M\$ et 27,5 M\$, respectivement. Toute l'électricité qu'elle produit fait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité à prix fixe de 40 ans avec BC Hydro, octroyé dans le cadre de l'appel d'offres pour de l'énergie propre de 2008 et dont le prix sera rajusté annuellement en fonction d'une portion de l'indice des prix à la consommation.

### **À propos de Ledcor**

Ledcor Power Group est une filiale du Ledcor Group of Companies, l'une des sociétés de construction les plus diversifiées de l'Amérique du Nord, desservant les secteurs du bâtiment, du pétrole et du gaz, des infrastructures, des mines, de l'électricité et des télécommunications. Le Groupe Ledcor possède également des activités d'investissement immobilier, de foresterie, d'aviation et de transport maritime. Le Groupe Ledcor emploie plus de 7 000 personnes dans 20 bureaux et de nombreux sites de construction. Depuis 1947, nous avons grandi, accompagnés de nos clients et de nos partenaires : Vers l'avant. Ensemble. Découvrez en plus à [www.ledcor.com](http://www.ledcor.com).

### **À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.**

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) est un chef de file canadien indépendant de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, en France et dans l'Idaho aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 48 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 994 MW (puissance brute de 1 658 MW), dont 30 centrales hydroélectriques, 17 parcs éoliens et un parc solaire; ii) des intérêts dans un projet en construction d'une puissance installée nette totale de 17 MW (puissance brute de 25 MW), pour lequel un contrat d'achat d'électricité a été obtenu; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 560 MW (puissance brute de 3 940 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

#### **Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS**

Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et n'a pas de définition normalisée prescrite par celles-ci, et est donc susceptible de ne pas être comparable à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que cet indicateur est important, car il offre à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités et facilite la comparaison des résultats pour différentes périodes. Les références au BAIIA ajusté dans ce communiqué visent les produits d'exploitation moins les charges opérationnelles, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les lecteurs sont avisés que cette mesure ne doit pas être considérée comme un substitut au bénéfice net déterminé conformément aux IFRS.

#### **Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs**

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (« l'information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Elle exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que la production estimée, les produits et le BAIIA ajusté, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel de la centrale Upper Lillooet River. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : le défaut de conclure les transactions; la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie; sa capacité à accéder à des ressources en capital suffisantes; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux de changes; la croissance et le développement des marchés étrangers; les fluctuations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; la capacité de développer de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; le défaut d'exécution des principales contreparties; la possibilité de responsabilités non divulguées liées à l'acquisition; la capacité d'intégrer les installations acquises; et le défaut de réaliser les avantages de cette acquisition.

Principales hypothèses

Principaux risques et principales incertitudes

<p><b>Production prévue</b>                  Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation. Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée. La Société estime la PMLT consolidée en additionnant la PMLT prévue de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats (exclut Umbata Falls et Viger-Denonville comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence).</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe                  Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires                  Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues                  Catastrophe naturelle</p>
<p><b>Produits prévus</b>                  Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.</p>	<p>Niveaux de production inférieurs à la PMLT en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus                  Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité                  Taux d'inflation moins élevé que prévu</p>
<p><b>BAlIA ajusté prévu</b>                  Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en soustrayant des produits estimés les charges d'exploitation annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance, des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers et des redevances; à l'exception des charges d'entretien, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation.</p>	<p>Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent                  Charges d'entretien imprévues                  Variations du prix d'achat de l'électricité au renouvellement d'un CAÉ</p>

**Principaux risques et incertitudes**

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations et la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

**Renseignements :**

Karine Vachon  
 Directrice – Communications  
 450 928-2550, poste 1222  
[kvachon@innnergex.com](mailto:kvachon@innnergex.com)  
[innnergex.com](http://innnergex.com)